

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-60](#)[Item](#)[Marie Moret à monsieur le délégué du Comité de la Société des gens de lettres, 27 mai 1899](#)

Marie Moret à monsieur le délégué du Comité de la Société des gens de lettres, 27 mai 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation2 p. (366r, 367v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur le délégué du Comité de la Société des gens de lettres, 27 mai 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/53662>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[27 mai 1899](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

Destinataire[Société des gens de lettres](#)

Lieu de destination10, Cité Rougemont, Paris

Description

Résumé Marie Moret adresse un chèque de 25 F à la Société des gens de lettres pour l'abonnement du journal *Le Devoir* à la Société des gens de lettres au cours du deuxième semestre de 1899. Elle interroge son correspondant au sujet de l'emplacement de la signature des auteurs dans la reproduction de leurs œuvres dans les journaux : l'avis de la société stipule qu'elle doit apparaître au bas de chaque feuilleton, alors que *Le Devoir* la fait apparaître en tête, par exemple dans la publication du roman *En famille* d'Hector Malot.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Offroy et Cie](#)

Œuvres citées

- « En famille par Hector Malot », *Le Devoir*, t. 22, 1898, p. 117. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.22/118/100/769/0/0>, consulté le 26 novembre 2021]
- [Malot \(Hector\) et Lanos \(Henri\), *En famille*, Paris, E. Flammarion, 1893.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Grise Familière
27 mai 1899

Monsieur le Délégué du
Comité de la Société des Gens
de Lettres.

J'ai l'honneur de vous
envoyer ci-joint un chèque
n° 76984 valeur 25 francs
sur M. H. Offroy, Giscard etc.
Paris, pour solder le deuxième
au 20 juillet prochain de
l'abonnement de mon journal
"Le Demain" à la Société des
Gens de Lettres.

Néanmoins donc, Monsieur
m'accorder la réception pour
solder du deuxième se-

mestre de l'année 1899
(ci-joint une enveloppe
toute verte).

Je vous serai égale-
ment très obligée, Monsieur,
de bien vouloir éclaircir
pour moi le point suivant:

Dans le Catalogue général
que vous avez bien voulu
m'adresser (livre dont
je vous remercie) je lis :

"AVIS important... Toute
reproduction doit porter
la signature de l'auteur;
si l'auteur comprend plusieurs
numéros du journal, la
signature doit figurer
au bas de chaque feuilleton."

L'essentiel n'est-il pas
la présence de la signature
à la bas ou en tête
de chaque feuilletion ?

Je publie depuis un
an dans le "Démis" "La
famille" par Hector Malot,
avec le nom de l'auteur
en tête de la publication
sur chaque numéro.

Peut-il que, dorénavant,
je reporte le nom au bas
de la publication ? Cela
cadre moins bien avec
que en tête nous rappre-
chons du nom de l'auteur
l'intéressante mention :
"Ouvrage couronné par

l'Académie française."

Je vous remercie à
l'avance, Monsieur,
pour votre douce
réponse et vous prie
d'apprécier l'expression
de mes sentiments
très distingués

J. J. B. G.